

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 09837

Numéro SIREN : 815 231 535

Nom ou dénomination : 3AMS

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2022 sous le numéro de dépôt 35200


Artificiel conforme

Désignation de l'entreprise 3AMS										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 144 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE															
SIRET 8 1 5 2 3 1 5 3 5 0 0 0 1 5															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2															
Durée de l'exercice précédent * 1 2															
										Exercice N clos le 31/12/2021					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012									
		Autres *		014		016									
	Immobilisations corporelles *		028	45 992	030	19 759		26 233							
	Immobilisations financières * (1)		040	149 031	042			149 031							
	Total I (5)		044	195 023	048	19 759		175 264							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	343 231	070			343 231						
		Autres * (3)		072	107 554	074			107 554						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	611 960	086			611 960							
	Charges constatées d'avance *		092	2 838	094			2 838							
	Total II		096	1 065 584	098			1 065 584							
	Total général (I + II)		110	1 260 606	112	19 759		1 240 848							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			10 000							
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126			1 000							
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131										
	Report à nouveau				134			598 782							
	Résultat de l'exercice				136			164 591							
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			774 373							
	Provisions pour risques et charges				154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			18 374							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			38 781							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	226 174		409 319							
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176			466 475								
Total général (I + II + III)				180			1 240 848								
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	18 374							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 711							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	104 435		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3AMS

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	114 283	210	114 283
	Production vendue	Biens	215			214		
		Services *	217		815 927	218	1 232 848	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	261	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	1 347 392	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	118 689	
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	501 639	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 046	244	9 092	
	Rémunérations du personnel *					250	498 674	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	39 129	
	Dotations aux amortissements *					254	15 331	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	12
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	1 182 566	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	164 826		
Produits financiers (III)			280	12 105		294	4 769	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	7 571	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	164 591	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	164 591	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	2 800		
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 382		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	459 209	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354	290 436
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * 626 323 dont imputés sur le résultat :					360	290 436	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	290 436	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

3AMS

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 3AMS										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460	45 000	462		464		466	45 000										
		Autres immobilisations corporelles		470	992	472		474		476	992										
Immobilisations financières		480	147 320	482	1 711	484		486	149 031												
TOTAL		490	193 312	492	1 711	494		496	195 023												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550	3 913	552	15 000	554		556	18 913										
		Autres immobilisations corporelles		560	515	562	331	564		566	846										
TOTAL		570	4 428	572	15 331	574		576	19 759												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧												
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3AMS										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	626	323						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984	626	323						
Déficits de l'exercice			960	290	436						
Total des déficits restant à reporter			970	916	758						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	83 498
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	3 735
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:3AMS.....															Néant ☐ *																								
Exercice ouvert le: ..01./01./2021.. et clos le:31./12./2021															Données en nombre de mois					1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																																							
Effectif moyen du personnel * :															376					5,00																			
Dont apprentis															657																								
Dont handicapés															651																								
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861																								
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																																							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108					1 347 131																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															118																								
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															119																								
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105																								
TOTAL 1															106					1 347 131																			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115					261																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143																								
Subventions d'exploitation reçues															113																								
Variation positive des stocks															111																								
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116																								
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153																								
TOTAL 2															144					261																			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																																							
Achats															121					555 105																			
Variation négative des stocks															145																								
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															125					64 572																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															146																								
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133																								
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148					12																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128																								
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135																								
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															150																								
TOTAL 3															152					619 689																			
IV - Valeur ajoutée produite																																							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															137					727 703																			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117					727 703																			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																																							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																																							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															020					☒																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022					1 347 131					Effectifs au sens de la CVAE *					023					5,00				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															026																								
Période de référence															024					0 1 / 0 1 / 2 0 2 1					160					3 1 / 1 2 / 2 0 2 1									
Date de cessation																																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																																							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																																							

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 1 5 2 3 1 5 3 5

Dénomination de l'entreprise

3AMS

Adresse (voie)

144 AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AIT AHCENE Prénom(s) Akli
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 10/10/1960 N° Département Commune TIZI OUZOU Pays
Adresse : N° 19 Voie AVENUE DIVISION LECLERC
Code Postal 94230 Commune CACHAN Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 1 5 2 3 1 5 3 5

Dénomination de l'entreprise

3AMS

Adresse (voie)

144 AVENUE CHARLES DE GAULLE

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

13

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N°2033-G-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension 1

3AMS

Forme juridique	SARL	Dénomination	AMS KINSHASA
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	77,14
Adresse :	N° 294	Voie	BOUL LUMUMBA, QUARTIER INDUSTRIEL
	Code Postal	Commune	LIMETE
		Pays	CONGO

Forme juridique	SARL	Dénomination	AMS MALI
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	SEBENICORO SECTEUR 7 RUE, 430 PORTE, 110
	Code Postal	Commune	BAMAKO
		Pays	MALI

Forme juridique	SARL	Dénomination	AMS SENEGAL
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	80,00
Adresse :	N°	Voie	ZONE DE CAPTAGE, VILLA N° 455 ZCFT3
	Code Postal	Commune	DAKAR
		Pays	SENEGAL

Forme juridique	SARL	Dénomination	AMS TOGO
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	75,00
Adresse :	N°	Voie	CARREFOUR COOL CATCHE
	Code Postal	Commune	AGOE ASSIYEYE
		Pays	TOGO

Forme juridique	SAC	Dénomination	AMS PERU
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	75,00
Adresse :	N° 625	Voie	AV SAN MARTIN
	Code Postal 710	Commune	BARRANCO
		Pays	PERU

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 240 847,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 164 591,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/03/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Etat des créances = 455 149 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 524		1 524
Actif circulant & charges d'avance	453 624	453 624	
TOTAL	455 149	453 624	1 524

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/08/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 466 475 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	18 374	18 374		
Dettes financières diverses	226 174	226 174		
Fournisseurs	38 781	38 781		
Dettes fiscales & sociales	33 145	33 145		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	150 000	150 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	466 475	466 475		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 611 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	200
Dettes fiscales & sociales	7 411
Autres dettes	
TOTAL	7 611

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 347 131 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	114 283	8,48 %
Prestations de services	1 197 418	88,89 %
Produits des activités annexes	35 430	2,63 %
TOTAL	1 347 131	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 838 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	2 838
TOTAL	2 838

8.2 - Charges à payer = 7 611 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	200
Fournis.fact.non par(408100)	200
Dettes fiscales et sociales :	7 411
Etat autres ch. a pa(448600)	7 411
TOTAL	7 611

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	100	100	100	100	100
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	1 347 131	1 276 435	1 967 069	1 959 858	1 182 638
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	179 922	163 388	316 609	286 174	229 366
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>				74 955	67 574
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	179 922	163 388	316 609	211 219	161 792
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	164 591	159 145	316 425	211 219	161 792
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	1 799	1 634	3 166	2 112	1 618
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	1 646	1 591	3 164	2 112	1 618
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>	5	5	5	5	5
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	498 674	489 110	915 799	823 316	382 281
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	39 129	43 507	61 115	66 626	40 816

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 04/08/2022

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet DO KHANH, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3AMS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 240 848
Chiffre d'affaires hors taxes	1 347 131
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	164 591

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour DO KHANH
Fait à CACHAN le 24/03/2022

3AMS

S.A.S.U. au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 144 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
R.C.S : NANTERRE 815 231 535

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE 30/06/2022 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

PROPOSITION D'AFFECTATION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice** de **164 591,33** Euros.

L'associé unique propose d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **164 591,33** Euros. Il passera ainsi de **598 781,65** Euros à **763 372,98** Euros après affectation.

DECISION D'AFFECTATION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice** de **164 591,33** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **164 591,33** Euros. Il passera ainsi de **598 781,65** Euros à **763 372,98** Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

